

Déclaration de naissance

Conclusion d'un Pacs : attestation sur l'honneur de résidence commune - Cerfa 15431*01

Formulaire - Cerfa n°15431*01

Mis à jour le 02 novembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Si vous êtes célibataire et souhaitez conclure un Pacs, chaque futur partenaire doit joindre à la déclaration de Pacs une attestation sur l'honneur de résidence commune.

- https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15431.do - APPLICATION/PDF - 152.5 KB - Ministère chargé de la justice
- [Notice explicative sur la conclusion, modification ou dissolution d'un Pacs](#)

Articles connexes

- [Pacte civil de solidarité \(Pacs\) \(particuliers\)](#)



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr